

## **Fibre jusqu'à l'abonné (FTTH) : les travaux démarrent bientôt à Lamotte-du-Rhône !**

**Vaucluse Numérique a entamé les études et les travaux qui permettront de couvrir la commune en fibre optique.**

Le Département de Vaucluse porte un ambitieux projet d'aménagement numérique de son territoire, et a confié à Vaucluse Numérique la construction et l'exploitation d'un réseau départemental de fibre optique dans le cadre d'une délégation de service public signée en 2011.

Ce réseau permettra à tous les foyers vauclusiens situés en zone d'intervention publique de bénéficier d'un accès au Très Haut Débit au terme de deux plans de déploiement FTTH, soit au plus tard en 2022.

Une première phase pilote menée entre 2012 et 2014 a déjà permis de rendre éligible près de 10.000 foyers vauclusiens au FTTH.

Aujourd'hui, Vaucluse Numérique démarre le premier plan de déploiement complémentaire, qui porte sur la couverture en deux ans de plus de 50.000 foyers et entreprises répartis sur 39 communes vauclusiennes.

Dans le cadre de ce premier plan, seront déployés :

- 130 points de mutualisation, généralement des armoires télécoms implantées sur le domaine public
- Plus de 3400 km de fibre optiques, en réutilisant principalement les infrastructures existantes afin de limiter l'impact des travaux sur le territoire.

*« Nous mettons en œuvre un projet public qui constitue un changement technologique majeur, que l'on peut comparer à l'électrification du territoire ou au déploiement du réseau téléphonique au siècle dernier. »* indique Cyril Carlin, le directeur de Vaucluse Numérique.

### **Un projet au service du développement local**

Vaucluse Numérique a choisi de confier les travaux de déploiement au groupement Axione / Bouygues Energies et Services, avec une forte volonté de transformer ce projet en outil de développement du territoire. Ainsi, le constructeur a pris des engagements forts en termes d'insertion, et confiera au moins 15.000 heures de travail à des personnes aujourd'hui éloignées de l'emploi, et assurera 3.000 heures de formation dans le cadre du projet.

En outre, le groupement Axione / Bouygues Energies et Services s'est engagé à confier une part importante des travaux à des entreprises locales. Dès janvier 2018, plus de 10 entreprises interviendront sur le projet, dont une majorité d'entreprises locales. Au plus fort du déploiement, près de 100 personnes seront mobilisées sur ce projet.

*« Nous souhaitons que le déploiement de ce projet public d'infrastructures, porté par le Département de Vaucluse, profite au maximum au territoire et à l'économie locale. »* ajoute Cyril Carlin. *« A travers ce projet, c'est l'embauche, la formation, la montée en compétence et l'insertion locales qui sont stimulées ».*

### **Comment se déroule le déploiement ?**

Chaque commune est découpée en plusieurs zones qui sont déployées par vagues, en priorisant les zones actuellement les moins bien couvertes en ADSL.

Sur chaque zone, les opérations suivantes sont menées :

1. Une phase d'étude, qui consiste à recenser l'ensemble des bâtiments à raccorder et à relever les infrastructures présentes sur la commune, puis à définir le tracé et l'ingénierie du réseau.
2. Une phase de travaux, qui consiste à déployer le réseau jusqu'aux boîtiers sur lesquels seront raccordés les foyers et les entreprises de la zone. Au cours de cette phase, les équipes d'intervention planteront les armoires de rue, tireront les câbles de fibre optique, installeront les boîtiers de raccordement, et enfin raccorderont ces éléments les uns aux autres afin de mettre le réseau en continuité.
3. Une phase de vérification et de mesure du réseau, qui permet à Vaucluse Numérique de s'assurer de la qualité et de la pérennité du réseau de fibre optique.

Après ces phases opérationnelles qui durent en moyenne 12 mois, et un gel de commercialisation de 3 mois imposé par la réglementation, le réseau sera ouvert à tous les opérateurs dans les mêmes conditions. Ces opérateurs pourront alors proposer leurs services très haut débit aux foyers et aux entreprises de la zone.

Le réseau est mis à la disposition des opérateurs au fur et à mesure de son déploiement. Ainsi, les premières zones déployées sur la commune pourront bénéficier des services sans attendre que les travaux soient terminés sur l'ensemble de la commune.

### **Où en est-on à Lamotte-du-Rhône ?**

A Lamotte-du-Rhône, les études ont d'ores et déjà été lancées il y a quelques mois, et les premiers travaux débuteront sur la majeure partie de la commune au premier trimestre 2019. La mise en service du réseau est prévue entre le 2<sup>e</sup> trimestre et le 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

Pour connaître leur éligibilité, les habitants pourront consulter le site de Vaucluse Numérique : <http://www.vaucluse-numerique.fr/> sur lequel un outil d'éligibilité est mis à leur disposition. Cet outil sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement du déploiement.

### **Comment accéder au réseau ?**

Dès lors que le réseau est ouvert sur une zone, les foyers peuvent souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de leur choix, qui sera leur unique interlocuteur.

La souscription de l'abonnement déclenchera la réalisation du raccordement terminal de leur logement, sous la responsabilité de Vaucluse Numérique.